



**Pôle Animation, Jeunesse,  
Sports et Vie Associative**

## **COMMISSION SPORT ET JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE ET ETUDIANTE**

**Compte-rendu de la réunion lundi 21 juin 2021 A 18H00  
En visioconférence**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption du compte-rendu du 12 mai 2021
2. Saison sportive 2020/2021 : accompagnement des clubs par la Ville.
3. Aide au démarrage des associations sportives pour la saison 2021/2022.
4. Moselle Open 20201
5. Metz Plage 2021
6. Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.
7. Attribution de subventions au titre du soutien aux Actions socioéducatives dans les quartiers messins.

- 
- **Etaient présents, sous la présidence de** : Monsieur Guy REISS, Adjoint au Maire
  - Monsieur Marc SCIAMANNA, Adjoint au Maire, membre titulaire
  - Monsieur Bouabdellah TAHRI, Adjoint au Maire, membre suppléant
  - Madame Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire, membre suppléant
  - Monsieur Sébastien MARX, Conseiller Municipal, membre titulaire
  - Monsieur Mammam MEHALIL, Conseiller Municipal Délégué, membre titulaire
  - Monsieur Férit BURHAN, Adjoint au Maire

Etaient absents, excusés

- Madame Gertrude NGO KALDJOP, Adjointe au Maire
- Madame Chanthly HO, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Monsieur Eric LUCAS, Adjoint au Maire, membre suppléant

Assistaient également à la Commission :

- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Anne-Claire MANGEL, Directrice Adjointe de Pôle
- Monsieur Alexis BESSE, Chef de service
- Madame Constance VUILLEUMIER, Chargée de mission

La séance s'ouvre à 18h00.

**1<sup>er</sup> point** : Adoption du compte-rendu du 12 mai 2021

Adoption du compte-rendu de la précédente commission sport et jeunesse.

**2<sup>ème</sup> point** : Saison sportive 2020/2021 : accompagnement des clubs par la Ville.

1) Soutien exceptionnel pour le parcours réalisé par les associations sportives sur le plan national ou international

Dans le cadre du soutien financier que la Ville de Metz apporte aux associations qui se sont illustrées sur le plan national ou international grâce à la qualité de leurs résultats sportifs et en complément de la subvention initialement attribuée au titre du fonctionnement des clubs pour la saison sportive 2020/2021, il est proposé d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de 145 000 € :

- 110 000 € à Metz Handball pour la participation de son équipe A féminine aux quarts de finales de la Ligue des Champions.
- 35 000 € à Metz Tennis de Table pour la participation de l'équipe PRO A Dames au demi-finales de la Ligue des Champions.

2) Financement de l'évènementiel sportif

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **8 250 €**.

Parmi ces manifestations, sont prévues :

ASPTT Metz Métropole 750 €

(26<sup>ème</sup> édition de « La Randonnée des Lavois » - 26 septembre 2021)

Association Sportive des Cheminots de Metz 500 €

(16<sup>ème</sup> édition du Tournoi Européen de Metz (TEM 12) – 30 juin au 2 juillet 2021)

Plateforme des Associations Africaines de la Moselle (P.A.A.M.) 1 000 €

(1<sup>ère</sup> édition de la Coupe d'Afrique de la Moselle de football organisée à Metz - 31 juillet au 22 août 2021).

Union Sainte Marie Metz Basket 3 000 €

(Organisation d'un tournoi international 3x3 – 3 et 4 juillet 2021)

Rugby Club de Metz 3 000 €

(Stage pour 40 jeunes de la catégorie M16 à Montpellier – 1er au 6 juillet 2021).

**Avis favorable à l'unanimité de la commission.**

*Rapporteur : Guy Reiss*

**3<sup>ème</sup> point** : Aide au démarrage des associations sportives pour la saison 2021/2022.

Depuis plusieurs années, la Ville de Metz met en place un système d'aide au démarrage de la saison sportive visant à permettre aux clubs bénéficiaires de faire face à des besoins de trésorerie importants au moment du lancement de la nouvelle saison liés notamment à leurs engagements dans différentes compétitions. Ce dispositif prévoit pour les associations participant aux divers championnats et/ou bénéficiant d'une subvention annuelle d'un montant minimum de 15 000 €, l'attribution d'une aide financière versée dès le mois de septembre. Le montant final de la subvention attribuée au titre de la saison sportive 2021-2022 sera déterminé après l'examen des demandes présentées par les associations sportives et validé par le Conseil Municipal en décembre 2022. Par la mise en place de cette initiative, la Ville marque ainsi sa volonté d'accompagner les clubs de manière concrète et efficace en opérant une meilleure répartition du versement des subventions qui permet aux associations sportives de conserver une situation financière plus saine en début de saison.

**Il est proposé d'accorder au bénéfice des 25 associations sportives mentionnées ci-dessous, une aide au démarrage pour la saison sportive 2021-2022 représentant pour chaque club 20 % de la subvention annuelle de fonctionnement attribuée par la Ville en 2021. Le montant total des subventions versées s'élève à 276 100 € dont la répartition figure dans la motion.**

*Rapporteur : Guy Reiss*

**4<sup>ème</sup> point** : Moselle Open 2021

Premier événement sportif du Quart Nord Est et de la Grande Région, le Moselle Open, bien qu'implanté dans l'une des plus petites villes du circuit, s'affirme comme l'un des tournois ATP 250 le plus qualificatif et novateur du tour. Il se situe dans le premier tiers en termes de qualité du plateau sportif et enregistre une très forte densité de joueurs présents dans le top 30.

Le Moselle Open 2021 se déroulera du 19 au 26 septembre aux Arènes de Metz. Le palais omnisports sera à nouveau métamorphosé pour offrir un cadre optimal à cette édition 2021 du tournoi. Des aménagements importants seront réalisés et des structures temporaires mises en place pour accueillir notamment une partie du village et de l'accueil.

Il est proposé que la ville de Metz, partenaire de l'événement depuis sa création, poursuive ce partenariat dans le cadre de l'aide logistique qu'elle apporte à l'opération. La ville prend notamment en charge les coûts de location des Arènes pendant 9 jours et participe à l'opération à hauteur de 25 000 €. Elle met également à disposition des organisateurs les salles annexes, libres de tout agrès de gymnastique. La ville assure par ailleurs le montage et le démontage des courts de tennis. Elle accompagne également les organisateurs sur le plan de la communication en mettant à disposition des espaces, en relayant l'information dans les supports municipaux et sur l'ensemble des outils de communication dont elle dispose.

L'effort financier global consenti par la Ville de Metz sur l'opération s'élève à près de 126 000 € (25 000 € de participation financière, 10 000 € de communication et un total de 91 000 € de prestations en nature).

Monsieur G. Reiss précise que la société organisatrice a un bilan financier excédentaire (+ de 400k€) et souhaite ouvrir la discussion avec les membres de la commission.

Messieurs Sciamanna et Marx interviennent favorablement sur l'événement en insistant sur son rayonnement et son attractivité et également parce que le partenariat engagé par la Ville permet la participation des jeunes et des clubs sportifs. Monsieur Marx évoque le fait qu'au regard de la dimension de l'événement, le projet pourrait être traité au niveau métropolitain.

**Avis favorable à l'unanimité de la commission.**

*Rapporteur : Guy Reiss*

### **5<sup>ème</sup> point : Metz Plage 2021**

Pour sa 13<sup>ème</sup> édition, Metz Plage investira à nouveau le plan d'eau du 20 juillet au 17 août et accueillera les plagistes gratuitement de 11h à 20h tous les jours.

La scénographie de l'opération a évolué pour prendre en compte les contraintes liées à la crise sanitaire et proposer ainsi des entrées et sorties différenciées.

Cette 13<sup>ème</sup> édition pourra s'intituler « A la conquête de l'eau » et mettra l'accent sur les activités nautiques. Ainsi des balades sur l'eau pour découvrir Metz autrement seront proposées aux plagistes pendant toute la durée de Metz Plage. D'autres activités pourront être pratiquées comme le parc aquatique sur le plan d'eau ou encore le paddle.

Le thème de l'eau sera le fil rouge de l'édition 2021 et les nouvelles animations viendront compléter les bassins de baignade et plateforme aqualudique ainsi que les animations récurrentes comme le Beach soccer, le Beach volley, le badminton, le basket ou encore les trampolines qui font chaque année le bonheur des petits et des grands.

Une trentaine d'associations se sont cette année encore mobilisées dans le cadre de l'appel à projets lancé par la ville pour assurer une animation du site variée et riche donnant aux plagistes la possibilité de découvrir une multitude d'activités sportives, ludiques et culturelles.

Des temps forts (tournoi de teqball, concerts de clôture, weekends gourmands, tournoi de Sand Beach...) viendront enrichir l'animation du site.

Événement éco-responsable Metz Plage est toujours engagée dans une logique de développement durable et a obtenu une nouvelle fois le label "Développement durable, le sport s'engage" qui viendra couronner les démarches entreprises par la ville à Metz Plage portant sur les actions pour favoriser les transports doux, l'Eco-attitude et la mise en place du tri des déchets sur le site.

Depuis la création de Metz Plage, la consommation de tabac est interdite sur le site. Pour conforter cette volonté, la ville a sollicité et obtenu auprès de la Ligue contre le cancer, le label "Plage sans tabac et sans vapoteuse".

De nombreux services municipaux continuent de se mobiliser pour faire de Metz Plage l'événement phare de l'été et offrir à tous les messins un lieu de détente dépaysant et convivial.

Le CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes) et la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) seront sollicités pour participer au montage et au démontage de l'opération.

Malgré la crise sanitaire qui sévit depuis plus d'un an et le contexte économique très défavorable, les partenaires traditionnels de Metz Plage se sont mobilisés pour soutenir cette 13<sup>ème</sup> édition de Metz Plage. De nouveaux partenaires ont également rejoint l'opération.

La charge nette pour la Ville est ainsi de 351 420 € sur un budget prévisionnel global de 600 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter les dons représentant un montant de 36 000 € s'agissant des apports financiers auxquels s'ajoutent des prestations valorisées à hauteur de 210 900 €. En conséquence la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**Avis favorable à l'unanimité de la commission.**

*Rapporteur : Bouabdellah Tahri*

**6<sup>ème</sup> point** : Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.

Dans le cadre de l'accompagnement à l'initiative et à l'engagement des jeunes messins de 11 à 30 ans, la Ville de Metz soutient et valorise les projets portés par ceux-ci. Animé parmi un ensemble de partenaires institutionnels, associatifs et économiques, le dispositif Projets Jeunes permet à cet effet l'attribution de bourses et parrainages, d'offrir une aide à la méthodologie de projet, à la recherche de partenaires, à la mise en réseau, à la communication. L'objectif est de permettre aux jeunes messins, individuellement ou collectivement, de devenir des acteurs de leur territoire dans tous les domaines de la vie de la cité : éducation, culture, sport, économie, solidarité. Il s'agit également d'encourager la prise d'initiative, d'accompagner les jeunes publics vers l'autonomie et enfin de promouvoir les jeunes talents messins, contribuant ainsi au rayonnement de la ville. Lors du jury du 30 juin 2021, cinq porteurs de projet messins ont été déclarés lauréats "Projets Jeunes". Il est proposé d'attribuer une bourse de 1 000 € pour quatre de ces projets, et une bourse de 670 € au bénéfice du cinquième, pour un montant total de 4 670 €.

les subventions suivantes aux associations mentionnées et au bénéfice des projets associés pour un montant total de 4 670 € :

|   |         |
|---|---------|
| - Association Théâtre Universitaire de Metz pour Léa TRIVINO)     | 670 €   |
| - Gaël CANTON   | 1 000 € |
| - Association Kultur's a'Vibes pour Bastien WOZNIAK               | 1 000 € |
| - CRI-BIJ pour Justin PLEUTIN                                     | 1 000 € |
| - Association Collectif des Pièces Détachées pour Romain PROVENCE | 1 000 € |

Monsieur G. Reiss demande des précisions sur les projets. Les informations lui sont fournies durant la commission.

Monsieur S. Marx demande s'il y a un suivi des projets financés en 2020. Un bilan à 1 an devant être fourni par les bénéficiaires du dispositif, il est proposé de présenter une évaluation lors de la prochaine commission.

**Avis favorable à l'unanimité de la commission.**

*Rapporteur : Bouabdellah Tahri*

**7<sup>ème</sup> point** : Attribution de subventions au titre du soutien aux Actions socioéducatives dans les quartiers messins.

1. Attribution de subventions de fonctionnement Au terme des appels à projets pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet social et d'éducation populaire pour les quartiers de Bellecroix et de La Grange aux Bois, les associations suivantes ont été retenues : l'association Kaïros dans le quartier de Bellecroix, et l'association Les Cottages dans le quartier de La Grange aux Bois. Ces deux associations vont entreprendre l'élaboration d'un projet social accompagnées conjointement par La Ligue de l'Enseignement 57 et par la Fédération des Centres Sociaux de Moselle. Parallèlement elles assureront l'animation du centre socioculturel ainsi que les accueils collectifs de mineurs dès la rentrée scolaire 2021. Pour les soutenir dans ces actions, il est proposé une subvention de 80 000 € pour Kaïros et de 100 000 € pour les Cottages, soit un total de 180 000 €. Ces aides doivent leur permettre de débiter leurs activités, de répondre aux attentes des publics dans un souci de continuité des services et d'assurer le maintien des emplois au sein des structures de quartier. Enfin, les associations entameront le travail de rédaction du projet social en vue de le soumettre au premier semestre 2022 aux services de la CAF de Moselle pour l'obtention d'un agrément centre social.

2. Attribution de subventions pour des projets socioéducatifs Le collectif des Energies Urbaines organise la neuvième édition de son Festival Place à la Rue dans lequel, Battles, Jam sessions, Workshops (formations) et conférences s'articulent de juillet à novembre 2021 sous la forme d'évènements et d'ateliers autour de la danse Hip Hop. Un évènement fort se déroulera sur le parvis des Droits de l'Homme le samedi 17 juillet pour le lancement de cette nouvelle campagne artistique faisant la part belle aux associations locales et aux jeunes talents des quartiers messins, qui se confronteront toutefois à des artistes et sportifs confirmés luxembourgeois, allemands, belges. Il est proposé une subvention d'un montant de 18 000 €. Aide au démarrage d'une association sportive dans le quartier de la Patrotte. Dans le but de dynamiser la vie du quartier en proposant un service complémentaire de l'intervention éducative de l'école municipale des sports, et de fédérer les habitants autour d'un projet à dominante sportive, l'association AS Metz Patrotte a été créée par de jeunes adultes de la Patrotte. Une étude auprès des adolescents permettra de cibler au mieux les activités qui seront mises en place pour ce public spécifique. Des formations d'éducateurs sportifs et une participation à la fête de quartier sont également prévues. Enfin, l'association entend jouer un rôle de passerelle entre ses jeunes adhérents et les dispositifs d'insertion, de formation ou encore éducatifs auxquels ils pourraient prétendre. Il est proposé une subvention d'un montant de 5 000 €.

Monsieur S. Marx demande des informations complémentaires sur les associations Kaïros et Les cottages (statuts – recrutement de directeurs qualifiés...). Monsieur B. Tahri lui apporte les renseignements demandés et assure de la transmission des éléments demandés.

Monsieur S. Marx demande également s'il est possible de scinder la DCM en 2 parties car il lui semble difficile d'avoir la même analyse et le même positionnement sur des projets socio-éducatifs et des subventions de fonctionnement de plusieurs milliers d'euros.

Pour l'association de la Patrotte, il demande s'il s'agit d'une aide à la création et si elle sera suivie ensuite d'une subvention de fonctionnement plus pérenne. Le 1<sup>er</sup> point est confirmé. Il est précisé que la poursuite du soutien de la Ville dépendra du bilan réalisé des actions de l'association.

**Avis favorable de la commission.**

*Rapporteur : Bouabdellah Tahri*

Monsieur G. Reiss souhaite apporter des informations complémentaires sur l'organisation du Marathon (rupture unilatérale du contrat avec TV Sport Events – dysfonctionnements internes liés à des problèmes au sein du Conseil d'Administration) et porte à la connaissance de la commission ses inquiétudes sur la capacité de l'association à organiser dans de bonnes conditions l'édition 2021.

Il explique également les difficultés calendaires de Metz Handball liées aux indisponibilités des Arènes. Des solutions alternatives sont actuellement recherchées.

La séance est levée à 19 heures 05